



Conseils suivant votre traitement de canal

Traitement en 1 rendez-vous

Après le rendez-vous, vous devriez :

1. Éviter de manger sur la dent tant que l'anesthésie sera présente. Vous pouvez appliquer une compresse chaude, afin d'accélérer la disparition des effets de l'anesthésiant.
2. Prendre la médication suggérée afin de calmer la douleur qui peut être présente aujourd'hui, lorsque l'anesthésie disparaîtra. Cette douleur devrait s'estomper rapidement dans les jours suivants. Toutefois, certains patients peuvent ressentir un certain inconfort ou une sensation différente sur cette dent pendant une période de temps pouvant s'étaler jusqu'à quelques mois. Ce phénomène n'est pas un indicateur d'échec de la thérapie. La guérison de la lésion sous la dent peut prendre plus de temps pour certains patients. En cas d'incertitude, contactez-nous.
3. Prendre l'antibiotique au complet si le dentiste vous en a prescrit.
4. Nous contacter pour toute douleur ou enflure (joue ou gencive) qui augmente au cours des prochains jours.

Le dentiste a terminé aujourd'hui le traitement de canal de votre dent.

D'une part, le dentiste a devitalisé votre dent, c'est-à-dire qu'il a enlevé les nerfs et les vaisseaux sanguins de la dent. Ceci implique que la dent ne devrait plus ressentir les sensations thermiques (chaleur et froid) ou les sensations sucrées. Toutefois, elle conservera sa faculté à percevoir les sensations de pression.

D'autre part, les bactéries qui étaient présentes à l'intérieur des canaux ont été éliminées. Toutefois, l'infection qui persiste au bout de la dent sera enrayée par votre système immunitaire au cours des prochains mois. Un suivi de cette guérison se fera au moyen de radiographies, lors de vos visites de routine.

Une restauration conventionnelle bouche maintenant l'accès au nerf de la dent. Toutefois, afin d'assurer le succès du traitement, il peut être nécessaire d'installer une couronne sur votre dent d'ici environ 1 an. Demandez à votre dentiste si ce traitement vous est recommandé.